



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 mai 1996

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 AVRIL 1996

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 13 MAI 1996

**Aide à l'immobilier : Société de crédit-bail immobilier
BATICENTRE**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE,
M. Gilles FRAPPIER

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES,
Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE,
Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Claire MINALI-
BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI,
M. Gérard NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD,
Mme Christiane ROUSSELLE, Mme Patricia LUCAS,
Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT,
M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean
PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Claude
VITELLINI, Mme Françoise GAILLARD, M. Michel RIVALLIN, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT

Secrétaire de séance : Jean-Michel PASSERAULT

Excusés :

M. Gérard GAUDUCHON donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
M. Hervé LAMPIN donne pouvoir à M. Jean PILLET.
Mme Ségolène ROYAL donne pouvoir à Mme Françoise GAILLARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Claude VITELLINI.

Aide à l'immobilier : Société de crédit-bail immobilier BATICENTRE

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Je vous informe que, dans le cadre des interventions économiques des collectivités territoriales définies par les lois de décentralisation (loi n° 82-213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions / décret n° 82-809 du 22 Septembre 1982 relatif aux aides à l'achat ou à la location de bâtiments accordées par les collectivités territoriales), la commune peut attribuer une aide financière directe à une entreprise au travers d'une société de crédit•bail immobilier notamment, et ceci en complément des aides octroyées par le Conseil Régional et le Conseil Général s'ils n'interviennent pas au taux plafond fixé à 25 % du coût total de l'opération.

La société de crédit-bail BATICENTRE, filiale de la société de développement régionale SODECCO, va réaliser l'opération immobilière de M. DURAND Jean-Luc pour la création de son activité de cartonnage industriel pour un coût total de 1,8 MF. Pour cela, BATICENTRE achète à la Ville de Niort un terrain de 5.000 m² environ dans le lotissement de La Grange Laidet à Saint-Liguairre (conseil municipal du 29 Mars 1996).

L'installation de cette activité permettra la création de 10 emplois.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder à BATICENTRE une subvention de 100.000 F au titre de l'aide à l'immobilier, et pour cela de bien vouloir approuver la convention entre la Ville de Niort et BATICENTRE ci-jointe ;
- procéder au versement de cette subvention selon les modalités précisées dans la convention ;
- autoriser M. le Maire à signer la convention ;
- préciser que cette somme sera prélevée sur le budget à la fonction 929 sous•fonction 901 compte 65728.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)